

Ecole maternelle La Fruitière  
Avenue Yann Rouillet - MOUGON  
79370 AIGONDIGNE  
Tél : 05 49 05 98 09  
Site de l'école : <http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/mougon-ecoles/ce.0790142A@ac-poitiers.fr>

Ecole élémentaire Jean Migault  
Rue René Gaillard – MOUGON  
79370 AIGONDIGNE  
Tél : 05 49 05 98 27

Ecole labellisée

## PROTOCOLE D'ACCUEIL DE L'ECOLE JEAN MIGAULT

### Rentrée septembre 2020

### Site élémentaire

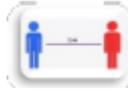
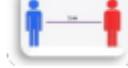


L'épidémie due au coronavirus Covid 19 nécessite d'adapter les conditions d'accueil des élèves et les conditions de travail des personnels aux consignes édictées par les autorités sanitaires et à des mesures de prévention complémentaires.

#### 1/ LE PROTOCOLE SANITAIRE :

##### Du côté des parents :

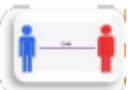
En acceptant le retour de votre à l'école, **vous vous engagez à :**

-  ➤ **Ne pas mettre votre enfant à l'école en cas d'apparition de symptômes** évoquant un covid-19 chez votre enfant ou à un autre membre de la famille (toux, fièvre, courbatures, douleurs abdominales, éruptions cutanées). En informer l'école immédiatement.
-  ➤ **Possibilité de rentrer dans l'enceinte de l'école après nettoyage et désinfection des mains et port du masque obligatoire.**
-  ➤ **Respecter strictement les lieux et les horaires** d'entrée et de sortie de classe.
-  ➤ **Respecter la distanciation physique** aux abords de l'école lors de l'entrée et de la sortie des élèves.

##### Les enseignants :

-  ➤ Ils porteront un masque.
-  ➤ Ils procéderont à un lavage régulier des mains.

##### Les élèves :

-  ➤ Vos enfants seront en classe entière.
-  ➤ Un lavage des mains sera effectué à minima :
  - A l'arrivée dans l'école
  - Avant chaque repas
  - Après avoir été aux toilettes
  - Le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.
-  ➤ Le port de masque n'est pas recommandé en élémentaire.
- Les manteaux seront mis au porte-manteau.
- Les enfants devront apporter dans leur cartable une petite bouteille d'eau individuelle.
- Rappel régulier des gestes barrières.

## 2/ ACCUEIL DES ELEVES

- Les locaux :



- une désinfection complète sera effectuée dans les classes en fin de journée et deux fois pour les toilettes.
- aération régulière des classes et halls (3 fois par jour)
- les protocoles de désinfection sont mis en place par les mairies.

- L'accès aux bâtiments est possible aux familles après nettoyage et désinfection des mains et port du masque obligatoire.



- L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé. La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué est permise.

## 3/ L'ARRIVEE A L'ECOLE

- L'entrée se fera par le portail bleu de 8h50 à 9h.



- Dans l'intérêt de vos enfants, **respecter scrupuleusement les horaires** et penser à **respecter les distanciations aux abords de l'école**. Les enfants passeront au sanitaire pour un lavage soigneux des mains.

Les CM2 se laveront les mains au sanitaire à côté de la garderie, les CE2/CM1 au sanitaire de la cantine.

Les CE1, CE2 et CM1 se laveront les mains dans le hall à tour de rôle :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
CE1	CE2	CM1	CE1	CE2
CE2	CM1	CE1	CE2	CM1
CM1	CE1	CE2	CM1	CE1

## 4/ LES RECREATIONS



- Les récréations se font par niveau d'élèves : CE1 et CE2 ensemble ; CM1 et CM2 ensemble : de 10h30 à 10h45 et de 14h30 à 14h45.
- Avant de quitter la classe, l'enseignant veillera à aérer la salle en grand. Les enseignants devront être rigoureux sur leurs horaires de récréation et respecter les blocs de sanitaire dédiés à chaque classe.
- Dans la mesure du possible, il faudra demander aux élèves de ne pas toucher les poignées de porte.

## 5/ LA RESTAURATION ET LA PAUSE MERIDIENNE



- Le self reprend du service : les élèves passeront dans l'ordre suivant : CE1, CE2, CM1 et CM2.
- La pause méridienne est de 1h30.
- Avant et après le repas, le lavage des mains sera réalisé.

## 6/ LA SORTIE DES CLASSES



- Chaque élève se sera lavé les mains avant de quitter l'enceinte de l'école.
- Ils sortiront par le portail bleu.
- Aux abords de l'école, penser à respecter les mesures de distanciation et à venir masqués.

## 7/ LA GARDERIE & ACCUEIL PERISCOLAIRE



- Elle est ouverte le matin de **7h30 à 8h50** et de **16h30 à 18h30**, dans la salle de motricité habituelle.
- Le gouter sera fourni par la mairie.
- **Les parents ne pourront pas entrer dans les locaux de la garderie.**



- Belle et Lambon pourra accueillir votre enfant à la journée les mercredis sans classe.

## 8/ LE BUS



- Le service de bus est en place, sans distanciation physique.
- Avant de monter dans le bus : se laver les mains (à la maison pour le matin, à l'école pour le soir).

## 9/ LA COMMUNICATION A DISTANCE



- Les informations vous seront communiquées via le cahier de liaison et penser à aller voir sur le site de l'école pour diverses informations (notamment ce qui concerne la vie de l'école, les points sur le coronavirus...) Penser aussi à nous donner votre adresse mail sur la fiche de renseignements (feuille rose).

## 10/ ENFANTS OU PERSONNELS ATTEINTS



- **En cas de symptômes chez un élève :**

Il n'est pas impossible qu'un enfant ou un personnel arrive à l'école en bonne santé et déclenche les symptômes pendant la journée. Il faut donc anticiper les problèmes pour y remédier efficacement et protéger les autres si cela survenait.

Le problème vient de la diversité des symptômes : fièvre ou non pour certains, toux ou non pour d'autres... En cette période, les maladies saisonnières étant passées, nous serons obligés de considérer que l'apparition d'une toux subite ou de fièvre sont signes d'une infection au covid.

L'élève sera immédiatement isolé et sera doté d'un masque, dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale (bureau de la directrice). La personne qui sera en charge de sa surveillance sera aussi dotée d'un masque.

Les parents seront immédiatement informés afin qu'ils viennent chercher l'élève au plus tôt en respectant les gestes barrières.

Le retour en classe de l'élève se fera uniquement après avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'Education Nationale.

- **En cas de test positif au covid-19 :**

Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les modalités académiques. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, ou d'école pourront être prises par ces dernières.

Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48h qui ont précédé l'isolement.

Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade.

**CE PROTOCOLE PEUT ETRE MODIFIE A TOUT MOMENT SI LES CONDITIONS LE NECESSITENT.**